



Ville de Villemomble - 30 000 habitants - classée de 20 000 à 40 000 habitants - Département de la Seine-Saint-Denis
Membre de l'Établissement Public Territorial Grand Paris Grand Est, territoire de 400 000 habitants

La ville de Villemomble recrute un Agent d'entretien des sites sportifs en remplacement (H/F)

Cadre d'emploi des adjoints techniques

Sous la responsabilité du directeur du service des sports et de son adjoint, vous entretez les espaces intérieurs et extérieurs du site, vous surveillez et vérifiez le bon fonctionnement de l'établissement.

Missions principales (non exhaustives) :

- Réaliser des petites réparations courantes
- Entretenir la salle de sports
- Assurer l'entretien du bâtiment
- Vérifier le bon fonctionnement de l'installation et des matériels sportifs
- Surveiller les usagers et faire respecter le règlement intérieur
- Renforcer ponctuellement les équipes d'autres sites sportifs
- Contrôler le matériel de sports

Profil et compétences :

- Connaissances en maintenance de matériels et bâtiments appréciées
- Connaissances des règles d'hygiène et de sécurité très appréciées
- Être ponctuel, disponible et autonome
- Savoir faire remonter les informations à sa hiérarchie
- Avoir le sens du service public
- Être disponible le soir et les week-ends

Rémunération et complément d'information :

- Rémunération statutaire
- RIFSEEP (IFSE + CIA)
- Prime de fin d'année
- Restauration municipale
- Politique de formation active
- 25 congés annuels et 11 ARTT (37 heures hebdomadaire)
- Compte-Epargne Temps
- Prise en charge partielle du Pass Navigo pour les frais de trajet domicile-travail
- Prise en charge des frais de déplacement formation

Adressez votre lettre de motivation et votre CV à recrutement@mairie-villemomble.fr ou, par courrier, à

Monsieur le Maire – service développement de la vie professionnelle – 13 bis rue d'Avron 93250 VILLEMONBLE

Toutes les offres sont sur le site www.villemomble.fr rubrique « La Ville recrute »